

Monde du travail 8

Belgique: la crise s'installe, les mobilisations aussi

International 10

Russie: en finir avec les anciennes formes d'auto-organisation

Féminisme 10

France: assez. Place à la Relève Féministe

Culture 15

Une maison d'édition qui accompagne les révoltes

CANCEL CULTURE D'EXTRÊME DROITE

PEUT-ON ENCORE QUALIFIER LES FASCISTES DE FASCISTES

11

ET RAPPELER LEURS CRIMES?

Logement

HÉBERGEMENT D'URGENCE DÉPASSÉ, EXTRÊME PRÉCARITÉ EN HAUSSE

Édito

Qatar: quel respect, quelles «valeurs»?

Face aux multiples critiques adressées à l'organisation de la Coupe du monde au Qatar pour ses violations des droits humains, la notion de « *respect de la culture locale et de ses valeurs* » a souvent été mise en avant. Soit pour justifier le déni de droits des travailleurs·euses migrant·e-s, des femmes et des personnes LGBTQIA+, soit pour éviter de prendre position et de dénoncer ces violations.

D'un côté, les dirigeants du Qatar ont réitéré à plusieurs reprises qu'il faut « *que l'on respecte leur culture* »... C'est-à-dire, selon des déclarations officielles, de considérer l'homosexualité d'acte *haram* et comme une « déviance mentale ». De même, les dirigeants de l'Émirat ont dénoncé la couverture médiatique des conditions de vie (et de mort) des travailleurs·euses migrant·e-s comme « islamophobe ».

De l'autre, plusieurs équipes participant à la Coupe du monde ont prôné le même « *respect de la culture* » du pays hôte. Interrogé sur le port d'un brassard en faveur de l'inclusion durant le Mondial, le capitaine de l'équipe de France Hugo Lloris a répondu que « *lorsqu'on accueille des étrangers en France, on a souvent l'envie qu'ils se prêtent à nos règles et respectent notre culture.* » →

J'en ferai de même lorsque j'irai au Qatar. Je peux être d'accord ou pas d'accord avec leurs idées mais je dois montrer du respect par rapport à cela ».

Ces positions sont toutes porteuses d'essentialisme culturel. Le message est clair : il y aurait donc des sociétés « occidentales progressistes » face à des sociétés du « sud réactionnaire ».

Mais les droits démocratiques acquis dans les pays occidentaux ne sont pas le résultat d'une « culture » innée progressiste, mais des luttes, souvent sanglantes, passées et en cours. En Europe, depuis le 19^e siècle, les droits de vote – d'abord pour les hommes puis pour les femmes – des travailleurs·euses, des femmes et des personnes LGBTQIA+ n'ont pas été accordés par des classes dirigeantes éclairées et soucieuses du bien être des classes populaires. Ils ont été conquis par des luttes émancipatrices. D'ailleurs, les attaques et offensives permanentes des mouvements conservateurs et réactionnaires contre ces droits acquis, en Europe et aux États-Unis, démontrent qu'il ne s'agit pas de « valeurs intemporelles ».

De même, les discriminations légales contre les femmes, les personnes LGBTQIA+ et l'absence de droits de travailleurs·euses dans de nombreux États du « sud global », ne sont pas le reflet d'une quelconque « culture » ou de « valeurs » intemporelles. Elles sont le corollaire des différents moyens de répression et d'oppressions qui permettent de diviser et exploiter encore davantage les travailleurs·euses et classes populaires. Les dirigeant·e-s des pays du Sud Global sont d'ailleurs souvent des allié·e-s des États occidentaux qui profitent justement de cette exploitation. Le Qatar accueille par exemple la plus grande base militaire étasunienne du Moyen-Orient.

L'exigence du respect de la « culture et des valeurs » n'est donc pas celle du respect envers les sociétés locales. C'est un acte de soumission aux dirigeant·e-s autoritaires et leurs soutiens dans les États occidentaux.

Joseph Daher

AGENDA

Neuchâtel

MA 6 DÉC
DES MOYENS POUR LE SOCIAL!
 Rassemblement pour dénoncer la non indexation des salaires du personnel du secteur social et le non respect de la CCT par le Grand conseil.

17h Château de Neuchâtel

Org.: SSP

LU 12 DÉC
MOBILISATION DU PERSONNEL DE LA COMMUNE ET DU MILIEU CULTUREL CONTRE LES COUPES BUDGÉTAIRES

18h Hôtel de ville de Neuchâtel

Org.: SSP FNAAC

Vaud

MA 6 DÉC
IRAN : FEMMES À L'AVANT-GARDE DU SOULÈVEMENT POPULAIRE
 Conférence-débat avec → Chowra Makaremi, anthropologue et autrice irano-française, réalisatrice du film Hiatch. Une histoire iranienne → Babak Kia, militant irano-français, membre de Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran et du Nouveau Parti Anticapitaliste

20h Maison du Peuple, Lausanne

National

DI 14 DÉC
RASSEMBLEMENT POUR SOUTENIR L'INITIATIVE POPULAIRE POUR UNE 13^e RENTE AVS

14h 30 Palais fédéral, Berne

Org.: AVIVO

SOUTENEZ-NOUS! OFFREZ UN ABONNEMENT POUR 30 FRANCS!



→ ÉCRIVEZ SIMPLEMENT UN COURRIEL À: JOURNAL@SOLIDARITES.CH

REJOIGNEZ-NOUS!

Marre de rester simple spectateur·ice·x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidarités!

→ solidarites.ch/rejoignez-nous

AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé!

→ Sur notre site: solidarites.ch/abonnements

→ Par Twint, en scannant ce QR code



Impressum	5 000 exemplaires	Margaux Lang	Guy Rouge
Éditeur	17 ^e par an	Pierre Raboud	Françoise Mos
Journal solidarités	Comité éditorial	José Sanchez	Maquette et mise en page
Case postale 2089	Claire Almeida Lozar	Thomas Vochetta	Niels Wehrspann
1211 Genève 2	Nadja Badouli	Relecture	Niels Wehrspann
T +41 22 740 07 40	Clément Bindschädler	Northolie Delbrouck	Couverture
E journal@solidarites.ch	Joseph Daher	Claire Fonjallaz	avec Solène Gonnert
W solidarites.ch/journal	Cornelia Hummel	Gaëlle Kovariz	
		Aude Martenot	

Abonnements	fr. 30
Annuel	150
Étudiant·e·s, chômeur·euses, AVS/Al...	150
Soutien	Gratuit!
3 mois à l'essai	
► Pour payer:	
	IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1
► Demandez d'abonnement et changements d'adresse:	
► abos@solidarites.ch	

Contacts régionaux du mouvement	
Genève	25, rue des Gares Case postale 2089 1211 Genève 2 T +41 22 740 07 40 E info@solidarites.ch W solidarites.ch/genève
Fribourg/Freiburg	Case postale 532 1701 Fribourg E fribourg@solidarites.ch
Neuchâtel	Case postale 3105 2001 Neuchâtel T +41 77 502 79 53 E ne@solidarites.ch W solidarites.ch/ne
Vaud	5 place Chauderon 1003 Lausanne T +41 79 302 38 34 E voud@solidarites.ch W solidarites.ch/voud

MOBILISATION EXEMPLAIRE CONTRE LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

À la suite des grèves des maçons, un accord est sur la table. Entretien avec Pietro Carobbio, secrétaire syndical chez Unia Vaud et responsable du secteur de la construction.

Pourquoi une nouvelle grève a-t-elle lieu ? Quelles sont vos revendications ? La grève intervient dans le contexte du renouvellement de la convention nationale (CN) arrivant à échéance en fin d'année. Un accord doit être signé au premier janvier. Les revendications des syndicats et travailleur·euse·s sont : des journées de travail moins longues; une meilleure protection contre les intempéries et mieux réglementée; une augmentation des salaires, sachant qu'il n'y en a pas eu depuis deux ans; la rémunération de certaines heures de déplacement.

Concrètement, du domicile au dépôt, les heures ne sont pas comptées et, du dépôt au chantier, les trente premières minutes sont à la charge des travailleur·euse·s (excepté les chauffeurs·euses) – nous demandons la suppression de ces trente minutes. Une meilleure couverture pour les maçon·ne·s âgé·e·s fait également partie des négociations. Enfin, nous demandons une semaine de vacances en plus et des pauses rémunérées.

Il est primordial que les conditions s'améliorent, car le manque de maçon·ne·s se fait déjà sentir. Actuellement, la majorité des travailleur·euse·s ont entre 50 et 60 ans et ces personnes seront toutes à la retraite dans dix ans, entraînant une pénurie d'ouvriers·ères.

Le secteur avait déjà mené une grève en 2018. Penses-tu qu'elle a eu un impact positif sur les conditions de travail ? En 2018, les négociations avaient abouti. Il s'agissait notamment de l'assurance de la retraite à 60 ans, la CN avait été renouvelée et une augmentation de salaire de 80 francs par mois pour l'année 2019 et 2020 avait été obtenue. Donc oui, elle a plutôt été positive.

Concrètement, comment s'organisent les négociations et comment s'y impliquent les militant·e·s ? Les syndicats du secteur (Unia, Syna) ont fait le tour des chantiers pour soumettre les propositions du patronat au vote des travailleur·euse·s : 12 propositions ont été soumises puis votées. Ensuite, il y a eu une première assemblée au printemps, puis l'Assemblée générale de la construction le 7 octobre à Lausanne où 900 personnes étaient présentes. Unia a présenté les revendications syndicales et aussi les propositions de la Société suisse des entrepreneurs (SSE).

Aux négociations étaient présents les syndicats Unia, Syna, la SSE et également quelques maçon·ne·s. Évidemment, les négocia-

tions n'ayant pas abouti, la décision de faire grève était quasiment une évidence.

Comment peut-on mettre en lien les luttes de la construction avec les autres luttes syndicales actuelles, par exemple, en lien avec l'inflation ou avec les enjeux féministes ? Il faut avoir un point de vue d'exemplarité et soutenir toute lutte qui va dans le sens des revendications des maçon·ne·s. Dans cette période d'inflation, le lien entre la hausse du coût de la vie et la demande d'une hausse des salaires est évident. Pour les luttes féministes, Unia s'était par exemple positionné contre AVS21, notamment parce qu'à long terme cela met en péril la retraite à 60 ans dans le sec-

UN ACCORD À VALIDER

Les syndicats Unia et Syna ainsi que la Société suisse des entrepreneurs sont parvenus à un résultat pour le renouvellement de la convention nationale (CN) de la construction. Unia le soumettra à l'approbation des délégués lors de la conférence de branche du 10 décembre.

Le résultat de ces négociations comprend une augmentation des salaires effectifs de 150 francs à partir du 1^{er} janvier, ainsi qu'une adaptation des salaires minimums de 100 francs. Des simplifications de l'organisation du temps de travail et des améliorations dans le remboursement des frais et des indemnités de congé paternité font également partie du résultat.

Ce résultat sera présenté le 10 décembre à la conférence de branche de la construction d'Unia, qui réunira des délégué·e·s de toute la Suisse. Les entrepreneurs·euses le présenteront à leurs délégué·e·s le 13 janvier.

teur de la construction. Il y a une minorité de femmes en maçonnerie, néanmoins la Grève féministe était présente sous la tente d'Unia lundi 7 novembre, avant le cortège, afin d'y apporter ses revendications.

Propos recueillis par Noé Brandt

15 000 travailleur·euse·s de la construction sont descendu·e·s dans la rue à Zürich le 11 novembre 2022.



UNIA / Manu Friederich

VIF DÉBAT SUR LES RETRAITES

Le 57^e congrès de l'Union syndicale suisse (USS) s'est déroulé les 25 et 26 novembre à Interlaken. Nous avons demandé à une camarade déléguée de nous parler des faits saillants et des décisions adoptées.

Quels ont été les points essentiels du congrès ? Il y en a plusieurs. De façon très claire, on peut dire que la vague féministe de 2019 a marqué les syndicats et a encore un très fort impact à l'intérieur. Beaucoup de femmes étaient présentes, elles ont pris la parole sur tous les sujets, elles ont aussi occupé l'espace visuel par une action des déléguées au moment de la discussion autour

d'une nouvelle grève féministe le 14 juin 2023, discussion portée par des femmes très différentes, du point de vue syndical et régional, y compris des femmes migrantes. La Commission LGBT a aussi été visible et a dénoncé le manque d'inclusion de ce sujet par les syndicats, notamment dans les négociations de conventions collectives de travail (CCT). L'importance de ces thé-

matiques féministes constitue une grande différence par rapport aux congrès précédents.

Sur les contenus syndicaux plus traditionnels, les textes sont très consensuels et n'engagent pas beaucoup. Le débat sur la sécurité sociale a été vif.

Peux-tu donner plus d'éléments sur ce sujet ? Il y a eu une discussion

sur le deuxième pilier, qui augure des futurs débats. La proposition de l'intégration du 2^e pilier dans l'AVS était malheureusement arrivée trop tardivement pour pouvoir être diffusée largement et par conséquent être portée par davantage de délégué·e·s. Résultat, ces dernier·e·s votent comme des individus et non plus comme des représentant·e·s de collectifs.

Face à cette proposition, y compris sa version la moins contraignante (qui demandait simplement l'étude d'une telle fusion des deux piliers), les instances du congrès et de l'USS sont montées à la tribune pour la combattre violemment.

Beaucoup d'objections à cette fusion étaient basées sur la complexité du changement, voire son impossibilité pour des raisons techniques.

D'autres délégué·e·s pensent que le choix dans les années 1970 du système actuel des trois piliers était une erreur historique et que nous en payons le prix.

C'est donc ce point qui a cristallisé les plus grands désaccords. C'est aussi une des leçons à tirer de ce congrès. Pour de telles propositions, il faut une meilleure coordination des forces qui avancent des propositions aussi radicales.

Pourquoi inviter Parmelin ? Le conseiller fédéral Guy Parmelin était invité à parler au Congrès, c'est la « tradition » syndicale. Ainsi, des syndicalistes luttant au quotidien contre l'exploitation et pour la justice sociale devraient écouter parler un conseiller fédéral, UDC de surcroît. Un groupe de délégué·e·s, dont de nombreuses féministes se sont coordonnées et ont heureusement quitté la salle au moment de sa prise de parole.

Propos recueillis par José Sanchez



USS / Monique Wittwer

Les délégué·e·s n'ont pas accepté d'étudier le projet d'intégration du 2^e pilier à l'AVS

JOURNÉE SYNDICALE DES ENSEIGNANT·E·S NEUCHÂTELOIS·ES

Le 2 novembre, le SSP-NE section enseignant·e·s ainsi que le SAEN (Syndicat autonome des enseignant·e·s neuchâtelois·es) tenaient leurs journées annuelles. Le thème de l'inclusion scolaire a été débattu.

Les enseignant·e·s neuchâtelois·es sont inquiets·ètes. Le Conseil d'État prévoit une diminution linéaire du nombre de classes de formation spécialisée et tend à une école plus inclusive en intégrant dans les

classes ordinaires des élèves aux profils variés nécessitant un encadrement spécifique.

De nombreux questionnements et problématiques sont soulevés par le corps enseignant. Premièrement, bien que le

projet soit séduisant, celui-ci ne peut être mis en œuvre qu'avec des moyens supplémentaires, ce que demandent d'ailleurs les différentes sections du Syndicat des services publics (SSP) dans plusieurs cantons. Malheureusement, les budgets cantonaux arrivent à grands pas et il n'est pas prévu d'augmentation des budgets dans l'enseignement à Neuchâtel.

Deuxièmement, l'école publique peine, déjà à l'heure actuelle, à tenir ses promesses. Certains élèves à besoins spécifiques se font déscolariser par leurs parents car l'école obligatoire régulière ne peut

se substituer à l'encadrement de l'enseignement spécialisé ; ainsi celles et ceux-ci ne viennent en classe que quelques heures par semaine, lorsque l'éducatrice est là en plus de l'enseignant·e.

La politique d'inclusion menée par le Conseil d'État est un projet louable, à condition d'y mettre des moyens. Les enseignant·e·s se mobiliseront pour défendre le droit des élèves à recevoir l'encadrement dont ces derniers·ères ont besoin. L'enseignement spécialisé ne s'improvise pas, c'est la réussite de nos élèves que nous jouons.

Zoé Bachmann



Eric Roset

Le piquet de grève du personnel de la Clairière, 18 novembre 2022

Genève Monde du travail GRÈVE À LA CLAIRIÈRE

LA PROTECTION DE L'ENFANCE MALTRAITÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Après d'autres secteurs, les éducateurs et éducatrices du secteur « Observation » étaient en grève en novembre. Démarré sur une question de changement d'horaire, ce conflit met en lumière les dysfonctionnements du secteur éducatif dans l'une des villes les plus riches du monde.

Ce vendredi matin de novembre, plusieurs militant·e·s de solidarité·s sont venu·e·s soutenir les éduc·s en grève. Le service minimum imposé par la direction ressemble au service habituel de deux éduc·s pour un groupe qui va jusqu'à 12 mineur·e·s. Autour d'un café, les discussions s'engagent. L'équipe, fatiguée, tourne avec 9 éduc·s – contre 14 prévus dans le budget – à la suite de démissions et d'arrêts maladies. L'équipe médicale et psychologique serait aussi décimée. La goutte d'eau qui les a fait se mobiliser ? La direction veut imposer la journée de 11 h contre 8 h actuellement.

Pour bien mesurer ce que ce changement implique, rappelons que la Clairière est le seul centre éducatif de détention et d'observation fermé du Canton. En « observation », des enfants de 10 à 18 ans sont placés pour une durée de trois mois par les juges du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant. C'est un mandat de pro-

tection et d'évaluation, avec l'objectif de trouver des solutions ou des pistes de solutions pour chacun et chacune de ces mineur·e·s en souffrance qui ont, ou pas, commis un délit.

La courte durée et le profil complexe du public nécessitent de la part du personnel éducatif une implication rapide, une écoute, un cadre qui fait autorité, des liens avec le réseau et les parents et le rendu d'un rapport qui propose une prise en charge singulière des besoins de chaque jeune à sa sortie. Autant dire qu'entre la prise en charge individuelle et celle collective dans un cadre fermé au sein d'une équipe pluridisciplinaire (éduc·s, médecins, psys, matons), il est d'une absolue nécessité que le personnel reste concentré sur sa mission et il est aisé de comprendre qu'une journée de 11h de travail ne le permet pas.

En accord avec les grévistes, le groupe Ensemble à Gauche a demandé et obtenu trois postes sup-

plémentaires du Grand Conseil. Cela ne résout pas tout. Les grévistes le rappellent : le problème se situe avant et après le passage des jeunes par la Clairière. En amont, par l'orientation de jeunes dont la prise en charge devrait se faire dans un autre cadre que celui de la Clairière (pédopsychiatrie, foyer adapté) et en aval où, faute de structure adéquate, des mineur·e·s végètent pendant des mois dans le centre fermé.

Comme les hospitalisations « sociales » en pédiatrie faute de place en foyer ou l'absence de solution viable pour l'accueil des Requéran·t·s d'asile mineurs non accompagnés (RMNA), la situation à la Clairière révèle surtout l'absence de stratégie du Canton en termes de protection de l'enfance. Des solutions doivent se construire avec, et non contre, les acteurs et actrices de terrain, et solidarité·s les soutiendra dans la rue comme au parlement.

Thomas Vachetta

INDEXATION ET 13^e RENTE, MAINTENANT!

Avec ces deux revendications, l'AVIVO (Association de défense et de détente de tou·t·e·s les retraité·e·s et futur·e·s retraité·e·s) a manifesté le 28 novembre à la gare Cornavin. Ces points sont à l'ordre du jour de l'actuelle session du parlement à Berne.

Accompagné·e·s d'un père Noël, les militant·e·s ont enjoint les député·e·s de soutenir leur cause. Parmi les 83 000 retraité·e·s de Genève, beaucoup vivent très chichement et la moitié touchent moins de 3500 francs par mois (AVS et deuxième pilier cumulés). La paupérisation touche particulièrement de nombreuses femmes qui ont une petite rente AVS et souvent pas de caisse de retraite, ou alors extrêmement maigrichonne.

L'AVIVO suisse appelle à manifester le 14 décembre à 14 h 30 devant le Palais fédéral.

Ueli Leuenberger
Président AVIVO Genève

LE RÉFÉRENDUM CONTRE LE PLQ ACACIAS 1 A ABOUTI EN BEAUTÉ!

Une belle réussite du collectif d'associations d'habitant·e·s de quartier, avec le soutien d'associations de défense de la biodiversité et du patrimoine et de partis de la gauche de la gauche. Les militant·e·s de solidarité·s ont participé à la récolte en tenant des stands chaque semaine.

L'absence d'espaces verts, de lieux accueillants pour les jeunes et les enfants (comment faire un quartier aujourd'hui sans une crèche ?), pour la culture et le sport, d'architecture à taille humaine a motivé les signataires. Le besoin de locaux accessibles et le surplus de bureaux aussi. Le débat public est lancé. Les habitant·e·s de la ville de Genève pourront s'exprimer lors de la campagne de votation en 2023 sur cet important enjeu urbain. Avant d'autres projets tout aussi contestables.

Maryelle Budry Odile Jean-Pierre Fioux

HÉBERGEMENT D'URGENCE DÉPASSÉ, EXTRÊME PRÉCARITÉ EN HAUSSE

L'accueil bas seuil a augmenté sa capacité de 100 lits dans la capitale vaudoise. Une ouverture temporaire alors que les acteurs·rices des prestations sociales de dernier filet s'accordent à dire que la logique saisonnière fait défaut.

Ce n'est pas l'hiver qui rend problématique de dormir dehors. La santé des personnes qui n'ont pas d'endroit où aller est en danger toute l'année. Par ailleurs, les collectivités publiques avaient prévu un financement pour une ouverture au 1^{er} décembre. À croire que les 4 degrés en moyenne et les précipitations de novembre vont être entièrement compensés par le réchauffement climatique. C'est un financement privé qui a permis l'ouverture au 1^{er} novembre, exceptionnellement. Ce qui a malheureusement montré les besoins et les manques : « *Le Répit [structure d'accueil – ndr] a été sursollicité depuis son ouverture* », indique la Fondation Mère Sofia le 25 novembre. C'est la protection civile qui assure l'accueil dans l'intervalle.

La charité remplace le secteur social

Déjà la 3^e nuit d'ouverture la capacité était dépassée avec 123 personnes et les derniers soirs c'est 170 personnes qui ont demandé à entrer à la Rue Saint-Martin 38B.

Une sursollicitation qui a impliqué la fermeture par l'équipe et une reprise par des personnes non formées et accompagnées par des prestataires externes pour assurer le nettoyage et la sécurité. L'accueil inconditionnel n'est donc plus garanti puisqu'un prestataire externe va assurer la sécurité et le refoulement de certaines personnes en détresse. Le financement privé des institutions sociales est généralisé en Suisse.

Imaginez un instant que ce soit le cas pour l'école ou les routes ! Le secteur social est du service public, il faut sortir de la logique de la charité ! Sans parler que la logique du « *don* » tend à déprofessionnali-

ser l'accompagnement social et à légitimer le système politique et économique en place qui crée la précarité et creuse les inégalités.

Précarisation du personnel

Au contraire, pour accueillir du public de la manière visée par le Répit il est nécessaire d'être formé·e et de pouvoir exercer dans des conditions de travail viables. Précarité, pression, conflictualité, travail de nuit 7/7, il y a de quoi s'inquiéter ! Sans parler que les intervenant·e·s du secteur social ont déployé une énergie colossale pour assurer leurs missions malgré les restrictions et les risques pendant les années de pandémie, et aucune indexation ni prime n'a été accordée au personnel.

La profession traverse une crise de confiance importante et l'État refuse d'en prendre la mesure alors

que cette situation a des conséquences sur la qualité des prestations voire leur pérennité.

Auto-organisation face à l'indifférence

Mentionnons l'incapacité du service public à répondre à la grande précarité des personnes en joue avec les politiques du refus d'asile (qu'on ne peut plus humainement appeler droit d'asile). C'est face à ce constat que le collectif Jean Dutoit a réussi à occuper des lieux pour héberger, depuis 2015, une septantaine de personnes. Pourtant, actuellement, le collectif est dans une situation dramatique (le lieu actuel est insalubre), et toutes les tentatives de discussion avec la Ville de Lausanne et les autres communes se sont soldées par des échecs alors même que le dispositif d'urgence est dépassé.

Définir une politique de l'hébergement d'urgence!

Le Conseil d'État persiste à refuser de définir une stratégie cantonale de l'hébergement d'urgence, et plus globalement une politique sociale du logement. Sa position se limite au subventionnement de projets proposés au bon vouloir des communes, des associations et des fondations. À l'heure actuelle, cinq communes disposent d'hébergements d'urgence dans le canton : Lausanne, Renens, Yverdon, Nyon et Vevey. L'expérience de terrain démontre depuis des années que ces lits ne sont pas suffisants. Le manque de coordination crée une inertie : il faut une vision d'ensemble, notamment en termes de répartition des lieux, de solidarité entre les communes qui hébergent et celles qui ne le font pas, car le manque de définition des rôles mène à la déresponsabilisation.

Cette politique disparate de l'hébergement d'urgence n'est pas adaptée aux besoins et ce décalage produit des effets pervers : pérennisation et aggravation des situations de précarité (avec un impact sur l'état psychique et physique des personnes concernées), personnes à la rue, corps professionnel et associatif en souffrance. Les situations du Répit et du collectif Jean Dutoit en sont des exemples saisissants, qui devraient pousser les autorités à définir une politique de l'hébergement d'urgence qui réponde véritablement aux besoins et permette de sortir de la précarité et de l'urgence au sein même des structures d'accueil afin de répondre au besoin fondamental d'un toit pour toutes et tous.

Manon Zecca Joëlle Minacci ■

La Fondation Mère Sofia a provisoirement cessé de gérer le Répit, structure lausannoise d'accueil de nuit et dont la capacité a été dépassée ces derniers jours.



Marino Trotta



L'un des nombreux piquets de grève pendant la grève générale du 9 novembre 2022

Monde du travail

International

Belgique

LA CRISE S'INSTALLE, LES MOBILISATIONS AUSSI

Lentement mais sûrement, la crise s'installe en Belgique. L'inflation, en particulier sur les prix de l'énergie, frappe durement les classes populaires. Les mobilisations se multiplient mais manquent d'une riposte coordonnée et combative, capable de faire trembler le gouvernement et le patronat.

Le 9 novembre, une grève nationale interprofessionnelle mettait le pays partiellement à l'arrêt, à l'appel du front commun syndical. Le mouvement a été largement suivi dans de nombreux secteurs et régions.

Ce fut le cas par exemple dans le secteur aérien : avant même le début de la grève, tous les vols au départ et à destination de l'aéroport de Charleroi étaient annulés. Plus de la moitié des vols étaient annulés préventivement à Brussels Airport (ce qui montre par ailleurs l'efficacité redoutable que pourrait avoir une intervention décidée de la classe travailleuse dans la lutte climatique !).

Ce fut le cas également dans le commerce (centres commerciaux), les titres-services (secteur du nettoyage), la santé (hôpitaux), les transports en commun, l'en-

seignement, les administrations publiques, la pétrochimie et l'industrie en général (site de Total-Energies dans le zoning industriel de Feluy, port d'Anvers, Alstom à Charleroi, Audi à Forest, etc.)

Les raisons de la colère sont multiples mais convergent toutes vers une même conséquence : les fins de mois sont de plus en plus difficiles pour la classe travailleuse et les classes populaires. Les prix de l'énergie explosent, entraînant avec eux l'inflation; la loi de 1996 bloque toute marge de négociation pour des augmentations salariales; l'indexation automatique des salaires sur l'inflation est constamment remise en cause par le patronat.

Les quelques mesures gouvernementales annoncées sont des mesures ponctuelles qui ne permettent pas de compenser de manière structurelle la hausse du coût

de la vie. À titre d'exemple, d'après un sondage de la RTBF, une personne sur trois serait prête à ne pas payer ses factures d'énergie. Près d'une personne sur deux chez les 18-34 ans !

À la base, combativité et volonté de continuer

C'était sur toutes les lèvres le 9 novembre, lors de la journée de grève interprofessionnelle : « *Il ne faut pas s'arrêter là* ». Et les mobilisations du monde du travail se multiplient : après une grève du rail du 5 octobre, les cheminots de la SNCB étaient de nouveau en grève le 29 novembre, et le Syndicat autonome des Conducteurs de train appelait à prolonger la grève les 30 novembre et 1^{er} décembre.

Les cheminots réclament plus de moyens et d'investissements dans rail, mais aussi « *de mettre un*

terme à la dégradation persistante des conditions de travail, principalement le manque de personnel ».

Le 16 novembre, c'était le Centre public d'Action sociale (CPAS) de la région bruxelloise qui était en grève. Et un appel est à nouveau lancé pour le 15 décembre. Les travailleurs et travailleuses de ces institutions voient exploser le nombre de demandes d'accès au revenu d'intégration sociale (ce qui donne une idée de l'ampleur de la crise qui vient). Ils et elles dénoncent un manque d'effectif et une surcharge de travail, et demandent un refinancement structurel ainsi qu'une revalorisation salariale, entre autres revendications.

Du côté du gouvernement, les sorties médiatiques suite au rapport de la Commission européenne sur le budget de la Belgique, « *mauvaise élève* » en termes d'endettement, ne laissent rien présager de bon : il y aura des coupes (encore plus de coupes) dans les budgets publics dans les prochaines années.

Et le refus d'avancer vers une réforme fiscale digne de ce nom, qui irait chercher de l'argent dans les poches des grosses fortunes et les multinationales, ne fera qu'empirer la situation.

Globalement, à moins de deux ans de la prochaine échéance électorale, la coalition regroupant quatre familles politiques du nord et du sud du pays (sociaux-démocrates, écologistes, libéraux et démocrates chrétiens) n'a pas beaucoup plus à offrir. Le gouvernement a bien mis sur la table la possibilité de primes – allant de 500 euros dans les entreprises « *qui font de bons résultats* » à 750 euros dans les entreprises « *qui font des profits exceptionnellement élevés* ». La mesure doit encore être discutée et approuvée par le « *groupe des dix* » qui rassemble le gouvernement, les syndicats et les organisations patronales, mais on parle ici d'une prime annuelle. Les montants sont donc relativement symboliques au vu des bénéfices engrangés par les entreprises du secteur énergétique – deux milliards d'euros de « *surprofits* » pour le groupe Engie Electrabel, d'après la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz – et alors que les factures mensuelles d'énergie explosent pour les ménages.

C'est dans ce contexte que le syndicat FGTB annonce une nouvelle mobilisation pour la semaine du 12 décembre, une manifestation qui pourrait être suivie d'autres grèves.

Sébastien Brulez

« POUTINE EST EN GUERRE CONTRE LA CAPACITÉ D'ACTION POPULAIRE »

L'Université d'automne de solidarités, qui s'est tenue à Lausanne en octobre, a accueilli un atelier sur la situation ukrainienne. Deux militantes expertes, Hanna Perekhoda et Catherine Samary, ont présenté leur lecture de la guerre impérialiste russe du régime de Poutine.

Une cinquantaine de personnes sont présentes pour cet atelier sur « l'anti-impérialisme et l'internationalisme : le cas de l'Ukraine ». L'assemblée est attentive et concentrée. Le sujet de la guerre en Ukraine est complexe. Pour y voir plus clair, nous avons eu la chance de recevoir Hanna Perekhoda et Catherine Samary. Hanna est membre de solidarités Vaud et du Comité vaudois de solidarité avec le peuple ukrainien et avec les opposant-e-s russes à la guerre.

Catherine est membre du Réseau européen solidarité Ukraine – notamment son groupe féministe – spécialiste de l'ex-Yougoslavie et des expériences et débats se réclamant du socialisme (livres et articles sur csamary.fr). Elle revenait tout juste de la conférence de l'organisation Sotsialny Rukh (Mouvement so-

cial) qui est une organisation ukrainienne démocratique socialiste de gauche qui lutte contre le capitalisme et la xénophobie. Cette conférence a permis de faire le point de manière collective après sept mois de guerre.

Au tableau et contre le mur, différentes références, notamment le site du Comité Ukraine (comite-ukraine.ch) ou encore des affiches pour la promotion des groupes féministes ukrainiens :

- Feminist Workshop, organisation de base réunissant des femmes, des personnes LGBTQIA+ et des déplacé-e-s internes ayant pour but de développer la communauté féministe en Ukraine (femwork.org).
- Bilkis, une initiative horizontale féministe, intersectionnelle et de gauche se concentrant

actuellement sur l'aide humanitaire aux victimes de la guerre et aux combattant-e-s de l'armée ukrainienne.

Ne pas nier la subjectivité des Ukrainien-ne-s

« Il y a une idée répandue dans les milieux intellectuels et politiques – y compris académiques et journalistiques – que l'OTAN et l'Occident porteraient la responsabilité ultime de cette guerre », commence Hanna Perekhoda. Selon elle, cette vision est erronée ; il faut arrêter de penser que l'Occident est au centre. Le régime poutinien a fait des interventions bien au-delà de quelconques liens avec l'Occident (au Kazakhstan par exemple). Mais quelle explication y trouver ? Poutine n'est pas en guerre contre l'OTAN mais contre l'agentivité des peuples qui défient les régimes autocratiques.

Poutine veut détruire toute tentative de contestation populaire, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, afin de préserver l'emprise de l'oligarchie sur la Russie, de protéger son droit de piller ses ressources. C'est-à-dire maintenir la pérennité du contrôle sur le gaz et le pétrole russes dont les pays riches du Nord (Allemagne, France) profitent largement. Et c'est dans ce commerce que les puissances européennes ont leur part de responsabilité dans la guerre.

Les deux intervenantes s'accordent sur le fait que voir cette guerre comme une guerre États-Unis–Russie, c'est nier la capacité d'action du peuple ukrainien.

Catherine Samary prolonge les points présentés par Hanna. Elle souligne que Poutine se réclame du passé impérial russe de Staline contre Lénine, qui a reconnu l'Ukraine comme indépendante et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes comme essentiel à un projet d'union socialiste. Elle reproche à une partie de la gauche l'analogie simpliste avec la Première Guerre mondiale, omettant les rapports de domination historiques et présents de l'Ukraine par la Russie et relevant d'une vision d'un monde bipolaire qui occulte la lutte des peuples (ukrainien ou syrien, par exemple), omettant l'analyse concrète de qui attaque et qui se défend.

Questions, débats, et responsabilités

Dans la salle, les interventions et questions sont nombreuses. Par exemple celle-ci : comment agir depuis chaque pays ? Pour les intervenantes, soutenir la résistance ukrainienne (sur le plan militaire et matériel) contre cette invasion russe peut se combiner avec une analyse critique de l'OTAN et des politiques néolibérales. D'ici, les dons financiers envers les mouvements sociaux (voir ci-dessus) sur place reste l'un des moyens de soutien les plus concrets. En effet, il s'agit de soutenir la gauche en Ukraine pour que celle-ci puisse se reconstruire sans son gouvernement néolibéral.

Elles appellent à maintenir la question ukrainienne au cœur des débats et de l'actualité, notamment en faisant connaître les textes de la gauche ukrainienne et russe : « La décolonisation de la Fédération de Russie rejoint les combats décoloniaux dans le monde et permettra de concrétiser la lutte contre tous les blocs militaires et leur dissolution. »

Noé Brandt Marie Crittin

Maison des femmes et des enfants ouverte à Lviv par le collectif Feminist Workshop en juin 2022





Ces dernières années, les coursiers de plusieurs sociétés ont régulièrement fait grève pour dénoncer leurs conditions de travail. Le dirigeant de leur syndicat est en prison depuis avril 2022.

International Monde du travail Russie

EN FINIR AVEC LES ANCIENNES FORMES D'AUTO-ORGANISATION

Qui défendait les droits des travailleurs·euses en URSS ? Quel est l'état du mouvement syndical en Russie ? Quelle y est la situation du marché du travail depuis le début de la guerre ? Entretien avec Andreï Zavodskoï, militant antifa et organisateur d'un syndicat de lutte indépendant.

Pourquoi les gens ne se syndiquent plus en Russie ? Premièrement, la fédération officielle des syndicats est jaune et prend toujours le parti du patronat lors des conflits du travail. Deuxièmement, il n'y a pas de culture ni d'expérience de mouvement syndical indépendant, qui a été interrompu il y a plus d'un siècle. Il est important maintenant de travailler sur la qualité et non la quantité.

Du coup je ne suis pas vraiment inquiet que les gens ne se syndiquent pas. Ce qui m'inquiète, c'est qu'en se syndiquant, les gens aient peur de prendre des responsabilités.

Quel est alors le but d'un syndicat ?

Le syndicat n'est qu'une des formes de défense collective des droits et d'auto-organisation. Ce n'est pas un but en soi. S'il y aura d'autres formes plus efficaces et viables (fonds d'entraide, réseaux de solidarité, associations), elles seront plus pertinentes. Mais le syndicat reste la première école pour exprimer son opinion dans des conditions relativement sûres. Bien qu'en Russie l'activité syndicale commence à être assimilée à l'activité politique et qu'il soit très difficile de distinguer l'une de l'autre, car les syndicats combattifs entrent inévitablement dans le champ de la redistribution des ressources, du

pouvoir, c'est-à-dire au niveau de la politique.

Pourquoi le mouvement syndical est-il si faible en Russie ?

En URSS, jusqu'aux années 1930, il y avait de puissants syndicats en tant que sujets de la sphère publique, mais le processus de leur désintégration avait commencé avant même les répressions stalinienne. Ces syndicats étaient au service de l'État-employeur, qui leur donnait des bons et des cadeaux, distribués ensuite aux travailleurs·euses. Le mouvement syndical indépendant de l'État est lui apparu pendant la période de la *perestroïka*. Ces syndicalistes cherchaient la justice sociale,

mais à travers le chemin des services : « les leaders décideront pour vous ». Ces organisations se sont donc affaiblies dans les années 90.

Et toi-même, comment es-tu devenu syndicaliste ? Les dirigeant·e-s de ma ville de Kalouga attiraient les investissements étrangers de Peugeot, Citroën, Volkswagen, autour desquels se sont développées des usines où les jeunes étaient confronté·e-s à une extrême exploitation et à de bas salaires. Et moi j'étais dans la plus grande association d'anarchistes antifa à l'époque, Avtonomnoïe Déïstvié (Action autonome). On se battait avec les fafs, on fréquentait les concerts. Mais ce gang anarcho ne me suffisait plus, car je voulais changer la situation dans son ensemble, et non ponctuellement. Alors j'ai pris contact avec les activistes syndicalistes, j'ai commencé à distribuer des tracts et suis devenu marxiste, car mes camarades trotskistes étaient mieux organisés.

Mais ces dernières années, quand il s'est avéré clairement que la direction de notre syndicat MPRA était devenue intimidée ou corrompue, et qu'elle a purgé les militant·e-s de gauche, on a décidé de partir et de créer l'association « Plateforme de Solidarité ». Et maintenant, on aide les ouvriers·ères dans divers secteurs : commerce en ligne, livraison, construction, transport. C'est à cause de l'énorme roulement de personnel qu'on a décidé de créer un syndicat multisectoriel.

Quels sont les champs et les méthodes de travail des syndicats russes ?

La plupart des syndicats craignent de dire un mot depuis un an : il est devenu trop facile de se retrouver au placard. Le niveau de répression depuis deux ans a augmenté de façon incroyable, il est devenu gigantesque ! C'est pourquoi les syndicats indépendants ne font plus que des pétitions, des plaintes, des collectes de signatures, des séminaires.

Mais peut-on au moins compter sur les tribunaux ? Protègent-ils d'une manière ou d'une autre les ouvriers·ères ?

Les tribunaux prennent souvent le parti des travailleur·euses lorsque la loi est violée. Dans des cas flagrants, lorsque des personnes ne reçoivent pas leur salaire ou qu'elles sont licenciées illégalement. Mais la plupart des problèmes sont dans le cadre de la loi. Un patron peut payer 1 rouble de plus que le salaire minimum, et c'est légal. →

Comment se fait-il que dans le monde de nombreux syndicats de lutte aient dégénéré en organisations rendant des services ? D'abord, la différence entre les deux réside dans le degré de participation des individus à la vie du syndicat. Les syndicats de service dépendent du leader, qui peut être tué·e, soudoyé·e, etc. Il vaut mieux réaliser moins, mais en ne s'appuyant pas sur le leader, mais sur le collectif. Souvent, dans les syndicats, il y a un changement de dirigeant·e d'un·e radical à un·e réformiste, et si les masses restent passives, le syndicat dégénère.

Comment alors expliquer que la Russie se place au même niveau que la Grande-Bretagne, la Belgique et le Canada dans les classements pour les droits des travailleuses ? Après tout, c'est un pays autoritaire. Il y a un puissant effet du passé soviétique : la plupart des Russes ont leur propre logement, ce qui est un avantage si tu touches un salaire minimum. Avec des factures de services publics (éclairage, chauffage, énergie, eau) pas très élevées, ça explique pourquoi il est possible de survivre et pourquoi les gens sont passifs,

mais le processus a un vecteur descendant.

Quelle est la situation du marché du travail en Russie depuis le début de la guerre ? Les gens sont dans une grande dépression depuis le début de la mobilisation militaire fin septembre. Il est encore difficile de prédire ce qu'il adviendra du marché du travail. Quelques-uns se cachent, d'autres émigrent. Le marché du travail se déplace vers les entreprises russes et vers l'emploi gris, où on peut travailler de manière informelle, par rotation, à temps partiel, à l'heure.

De plus, le marché du travail dans la zone grise est sursaturé, de sorte que le capitaliste peut utiliser cette situation à son avantage. Au cours des huit dernières années, les revenus des ouvrier·e-s ont déjà baissé, et maintenant ce processus va s'accélérer.

L'avenir du marché du travail dépendra de l'issue de la guerre : si l'économie est militarisée, le secteur civil servira l'industrie de la défense, tout le reste mourra. Bref, les prévisions sont merdiques [rires].

Alors ne sera-t-il plus facile d'appeler les gens à se syndiquer ? Et quelles sont les tâches du mouve-

ment syndical russe aujourd'hui ? En général, il est plus facile pour un·e militant·e d'agir pendant une période de croissance économique, car l'employeur a de l'argent. Notre plan pour l'année ou les deux prochaines, c'est de survivre, de s'engager dans la propagande de masse, de proposer une nouvelle forme d'action et de stratégie dans les conditions d'une réalité radicalisée, avec des risques qu'on ne connaissait pas il y a un an.

En général, dans les conditions de précarisation et d'économie de plateforme, comment unir les prolétaires ? En fait, les ouvrier·e-s des usines sont tout aussi atomisé·e-s, travaillant tout·e-s en équipes et n'interagissant pas beaucoup. Par conséquent, il ne faut pas idéaliser le prolétariat classique. Au début du 19^e siècle, il y avait aussi un prolétariat précaire et des travailleur·e-s saisonnier·e-s. Les livreurs·euses ne sont pas très différent·e-s des ouvrier·e-s d'usine. Les gens ne tiennent pas du tout à leurs emplois, du coup ils·elles sont souvent plus radicaux·ales, mobiles, actifs·ves. Et ils·elles s'y connaissent en réseaux sociaux.

Comment faire ? Il est nécessaire de communiquer person-

nellement, de créer un canal de communication stable. L'atomisation ne nous empêche pas de faire quoi que ce soit, on peut déplacer n'importe quelle montagne.

Peux-tu discerner les enjeux communs au mouvement syndical mondial ? Comment maintenir une structure de masse, tout en s'éloignant des anciennes formes d'organisation. L'atomisation des gens empêche de les attirer dans l'ancienne forme d'activité syndicale. À cet égard, les syndicats devraient proposer non seulement des solutions liées aux droits du travail, mais également résoudre les problèmes quotidiens, domestiques, de la vie (la survie dans des conditions de mobilisation, par exemple), promouvoir la coopération.

Ça ne s'applique pas seulement à la Russie. Il faut arrêter d'avoir peur de la politique, car le monde se radicalise, les processus se sont accélérés et nous sommes peut-être au bord d'une grande guerre. Rester à l'écart n'ira pas. Les syndicats doivent avoir leurs plates-formes centrées sur la majorité, sinon ils verront leur propre effondrement.

Propos recueillis et traduits du russe par Nadia Badaoui
Version intégrale sur notre site

National Helvétiquement vôtre Russie

UN MONUMENT À LA GLOIRE D'UN SOUDARD TSARISTE EN SUISSE CENTRALE

Depuis 1899, le canton d'Uri abrite dans les gorges de Schöllenen, près du fameux Pont du Diable, un monument à la mémoire des soldats russes, morts lors de la traversée des Alpes, et de leur chef, le général tsariste Aleksandr Souvorov (depuis 1942, un ordre militaire russe porte son nom). Cette armée avait participé à la guerre austro-russe contre la France, en 1799. Le territoire de la République helvétique (fondée en 1798) était devenu l'un des champs de bataille de l'Europe.

Mais quels hauts faits ont valu ces honneurs (tsaristes et staliniens) au général Souvorov ? Rappelons qu'il ordonna des crimes de guerre contre les

populations civiles tels que le massacre des habitant·e-s de la forteresse turque d'Izmail (aux bouches du Danube) en 1790 (plus de 30 000 mort·e-s) et celui de Praga, un faubourg de Varsovie, en 1794 (plus de 20 000 mort·e-s).

En mai 2022, après l'invasion de l'Ukraine, des inconnus ont barbouillé ce monument en bleu et jaune, couleurs de l'Ukraine. Une dépêche ATS du 26 mai 2022 signale que « des Russes et des Suisses ont pris l'initiative de le nettoyer, a indiqué l'ambassade russe ». Ainsi, à la fin septembre, le gang de motards fidèle à Vladimir Poutine Loups de la nuit, les ambassadeurs russe et biélorusse ont pu se



Les Loups de la nuit posent devant le monument Souvorov, 25 septembre 2022

pavaner devant le monument.

Cerise sur un gâteau fort indigeste, d'après le journal uranais *Boten der Urschweiz*, le tsar du Kremlin voudrait faire installer des caméras pour prévenir les

dépredations. Cette installation dépend toutefois d'une autorisation du Canton d'Uri et de la commune d'Andermatt. Il serait scandaleux qu'elle soit donnée.

Hans-Peter Renk



Mamadou Ba lors d'une manifestation antiraciste et contre les violences policières, 1^{er} février 2021

Racisme International

PEUT-ON ENCORE QUALIFIER LES FASCISTES DE FASCISTES?

Ces dernières semaines, deux camarades antiracistes connus, Mamadou Ba au Portugal et Josie Boucher en France, ont été attaqués en justice par des fascistes. Dans les deux cas, la justice a accepté de donner suite à ces plaintes. Rappel des faits et des enjeux avec Ugo Palheta, dont le dernier ouvrage *La Nouvelle Internationale fasciste* est sorti en septembre.

Peux-tu nous rappeler la situation de Mamadou Ba à Lisbonne ? Militant antiraciste de premier plan au Portugal, Mamadou Ba est inculpé pour diffamation et calomnie, à la suite d'une plainte du militant néonazi Mario Machado, pour avoir rappelé que celui-ci était l'une des « principales figures du meurtre d'Alcindo Monteiro » le 11 juin 1995. Ce jour-là, à Lisbonne, Mario Machado et d'autres néonazis, après avoir participé à un dîner pour commémorer le « Jour de la race » (appelé ainsi durant la dic-

tature fasciste de Salazar et devenu depuis le « Jour du Portugal »), allèrent dans le quartier du Bairro Alto et y menèrent une chasse raciste contre les Noirs qu'ils pouvaient y rencontrer. Neuf hommes, tous noirs, furent agressés et durent être transportés à l'hôpital pour des blessures graves.

Quelques heures plus tard, on retrouva, rue Garrett, le corps sans vie, souffrant de nombreuses lésions traumatiques, d'Alcindo Monteiro, un homme noir de 27 ans originaire du Cap-Vert. Tombé

dans un coma profond, il mourut le lendemain. La police arrêta rapidement neuf individus, dont Mario Machado. Celui-ci fut condamné à quatre ans et trois mois de prison pour des agressions, tandis que certains de ses acolytes furent condamnés à des peines plus lourdes (entre 16 et 18 ans) pour le meurtre d'Alcindo Monteiro.

Le plus grave dans cette affaire, c'est que la justice portugaise ait accepté de donner suite à la plainte de Machado, alors que Mamadou Ba a récemment vu rejetée sa plainte concernant des centaines de menaces reçues via les réseaux sociaux, sort qu'il partage avec nombre de militant·e·s antiracistes en France et ailleurs.

... et celle de Josie à Perpignan ? Le cas de Josie Boucher à Perpignan est similaire, au sens où il s'agit pour l'extrême droite de passer par la voie judiciaire pour faire taire une militante antiraciste et anticolonialiste qui est de toutes les luttes dans sa ville (notamment pour l'accueil de migrant·e·s). Le dirigeant du FN/RN Louis Aliot, élu récemment maire de la ville, a déposé plainte pour injure publique contre Josie parce que celle-ci avait déclaré que « les réfugié·e·s ukrainien·ne·s n'ont pas grand-chose à attendre des fascistes », visant Aliot parce que celui-ci menait alors une campagne d'agitation médiatique en faveur de l'accueil de réfugié·e·s ukrainien·ne·s, après avoir fait campagne toute sa vie contre l'immigration, le droit d'asile, etc., y compris tout récemment contre l'accueil de réfugié·e·s afghan·e·s.

Il s'agissait pour lui à l'évidence de faire oublier les liens étroits et durables entre son parti et le pou-

voir poutinien en Russie : rappelons que Marine Le Pen avait dû en urgence, en pleine campagne présidentielle, supprimer de son matériel de campagne une photo où on la voyait en compagnie de Vladimir Poutine et qui devait prouver sa stature internationale. Là encore, il est particulièrement frappant de constater que la justice va dans le sens d'Aliot puisque Josie vient d'apprendre sa mise en examen par la vice-présidente chargée de l'instruction au tribunal judiciaire, pour « injure publique envers un corps constitué », en l'occurrence la commune de Perpignan.

Ces deux situations que tu décris relèvent d'une coïncidence ou ces recours à la justice font partie d'une stratégie politique de l'extrême droite européenne ? Il ne s'agit clairement pas d'une initiative coordonnée mais il est intéressant de noter que l'extrême droite, qui mène une guerre politico-culturelle dans tous les pays contre le « politiquement correct », répétant sans relâche la fable du « on ne peut plus rien dire » et le mythe de la terrible « cancel culture » qui s'abattrait sur quiconque ne serait pas approuvé·e par la gauche, tente de plus en plus de passer par la justice pour censurer la parole antiraciste et antifasciste. Si elle le fait, c'est qu'elle estime avoir quelque chance d'y parvenir, ce qui aurait été impensable il y a 10 ans, ou a fortiori 20 ou 30 ans.

Cela signale la normalisation de son discours, et notamment la montée – dans une partie croissante des élites politiques et médiatiques – de l'idée que les antiracistes et antifascistes constitueraient, en alliance avec les minorités (les musulman·e·s en particulier), la menace principale pour les sociétés occidentales.

Dans cette vision, l'extrême droite ne ferait qu'exprimer – sous des formes un peu trop brutales – une légitime préoccupation pour la sécurité ou la perpétuation de l'identité nationale ou européenne.

D'ailleurs, de plus en plus souvent, des idéologues médiatiques et des personnalités politiques refusent de considérer que les partis de Marine Le Pen ou de Giorgia Meloni, pour ne prendre que ces exemples, appartiendraient à l'extrême droite. Rappeler comme le font Mamadou Ba ou Josie Boucher ce que sont des militants comme Mario Machado ou un parti comme le FN/RN apparaît alors crucial si l'on veut affronter le danger fasciste.

Propos recueillis par la rédaction



Jeanne Menjoulet

Manifestation contre la loi sécurité globale, Paris, 30 janvier 2021

International France

TOUJOURS PLUS DE MOYENS POUR LA RÉPRESSION?

L'Assemblée nationale a adopté le 22 novembre dernier, par 419 voix contre 116, un projet de loi qui fixe les grandes orientations stratégiques et les moyens alloués aux forces de l'ordre d'ici à 2027.

La loi de programmation des forces de l'ordre, présentée par *Mediapart* comme la première grande loi sécuritaire défendue par Gérald Darmanin depuis le début du nouveau quinquennat, prévoit une augmentation du budget des forces de l'ordre de 15 milliards d'ici à 2027. La moitié de cette somme servira à la transition numérique. Elle prévoit aussi la création de 8500 postes de policiers·ères sur 5 ans avec un renforcement de la présence dans les zones rurales et périurbaines, une volonté d'améliorer les relations entre force de l'ordre et jeunes « *des quartiers populaires* » en les intégrant plus à la police nationale et la simplification de la procédure pour devenir officier·ère de police judiciaire.

Un catalogue de mesures à rallonge

La loi prévoit également la mise sur pieds d'une application « Ma

sécurité » qui permettra aux citoyen·ne·s de déposer des plaintes en ligne, mais aussi de signaler des potentiels lieux de vente de stupéfiants et la généralisation des caméras « piétons » et embarquées dans les véhicules de police.

Finalement, l'adoption de la loi permet l'élargissement des AFD (amendes forfaitaires délictuelles) – un dispositif qui autorise la police à proposer à une personne de payer une contravention pour échapper un passage devant un tribunal correctionnel – à 9 délits supplémentaires. Cette disposition a par le passé été vivement critiquée par la gauche du champ politique parce qu'elle ouvre la porte à des verbalisations arbitraires de personnes par les forces de police.

Au cours des débats, des député·e·s de la NUPES ont d'ailleurs rappelé que des enquêtes montraient que les AFD étaient régu-

lièrement utilisées par la police pour réprimer par des amendes des jeunes de quartiers populaires comme en Seine-Saint-Denis, avec un phénomène de surendettement qui commencent même à peser sur certaines familles.

Qui divise la gauche parlementaire

Au moment du vote final, la totalité des député·e·s de la majorité gouvernementale (Renaissance, Démocrates, Horizons), du Rassemblement National et des Républicains se sont prononcé·e·s en faveur de la loi. Les représentant·e·s de la NUPES se sont montré·e·s plus divisé·e·s. Si la totalité des élu·e·s de la France Insoumise, des écologistes et du Parti communiste ont refusé la loi au moment du vote à l'Assemblée nationale, les socialistes se sont abstenue·e·s. Plus tôt dans les discussions, les socialistes avaient déjà rejeté la proposition de

la France Insoumise de déposer une motion de rejet préalable contre le projet.

Les débats et désaccords au sein de la Nouvelle Union Populaire sur des sujets liés à la sécurité ne sont pas nouveaux. Le PS a par exemple, contrairement à la France Insoumise, toujours refusé de qualifier les faits de violence policière comme tels. L'héritage politique du PS sur ces questions explique en partie ce positionnement. À titre d'exemple, c'est sous le quinquennat Hollande que les AFP ont été mises sur pieds, il semble donc difficile aujourd'hui pour les député·e·s socialistes de les combattre en bloc. La gauche a tout de même réussi à faire front commun en proposant des amendements relatifs notamment à l'augmentation des moyens mis à disposition pour la formation à l'accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles dans les commissariats.

En amont des débats parlementaires, le NPA publiait par ailleurs, le 24 novembre, un communiqué de presse pour s'opposer au projet.

Et renforce l'arsenal sécuritaire

L'éventail des mesures proposées dans cette nouvelle loi sécuritaire correspond au processus notamment détaillé par Paul Rocher dans son ouvrage de 2020 *Gazer, mutiler, soumettre*. Il y décrit la frénésie sécuritaire qui se développe en France depuis le début des années 2000 et qui entraîne un renforcement des pouvoirs de la police ainsi qu'une criminalisation accrue du militantisme. L'élargissement des AFD à des délits comme l'entrave à la circulation routière – qui vise indirectement les militant·e·x·s des mouvements de défense du climat, qui se sont illustré·e·x·s ces derniers mois en bloquant des routes et sorties d'autoroutes, ou encore un mouvement comme celui des gilets jaunes – la réalisation de graffitis sur la voie publique ou encore la participation à un attroupement après sommation de se disperser, s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Plus encore, dans une période où la détérioration des conditions de travail dans des secteurs comme la santé ou l'éducation est pointée du doigt, l'adoption de cette loi démontre que le seul service public que la majorité gouvernementale veut bien sauver, et renforcer, c'est celui qui permet de défendre les intérêts et la propriété privée du 1 %, et de s'assurer que le 99 % restant se tienne sage.

Noémie Rentsch

ASSEZ. PLACE À LA RELÈVE FÉMINISTE

L'expérience française nous rappelle, s'il le fallait, que les violences sexistes et sexuelles subsistent à l'intérieur des formations politiques de gauche. Il est temps d'en saisir les enjeux et d'opérer des changements internes dans une perspective féministe.

En septembre dernier écalte l'affaire Adrien Quatennens. Ce député était pressenti par beaucoup pour succéder à Jean-Luc Mélenchon au sein de la France Insoumise (FI). À la suite des accusations de son ex-conjointe, il avoue publiquement avoir eu des comportements violents à son encontre. Au travers d'un tweet, Mélenchon lui témoigne son soutien et souligne le « *courage et la dignité* » dont son protégé fait preuve en admettant ses torts et en se retirant momentanément des sphères publiques. Le post est viral et déclenche la colère des militant·e·x·s féministes de gauche.

Les choses auraient pu s'arrêter là, mais cette première affaire agit en France comme un déclencheur. Elle fait tout d'abord resurgir le dossier Julien Bayou, co-président du groupe Europe Écologie-Les Verts à l'Assemblée nationale, également accusé de violences. Elle rappelle également les nombreuses dénonciations pour violences sexistes et sexuelles mettant en cause un militant issu des sphères de gauche : Eric Coquerel, Taha Bouhafs, Maxime Cochard, Samir Elyes, Benjamin Amar, pour ne citer qu'eux. Face à ces dénonciations, la tétanie et la solidarité masculine semblent régner au sein de la gauche française.

Un manque de prise en charge

Le malaise qui entoure l'affaire Quatennens au sein de la FI, illustré par sa conférence de presse de rentrée parlementaire quelques jours après la sortie publique de l'affaire, témoigne d'un cruel

manque de prise en charge interne. Si, comme dans la plupart des partis et organisations de gauche, il existe un organe dont le mandat est de traiter des dysfonctionnements et des conflits internes, son importance est apparemment ignorée et sa capacité à gérer des cas de violences sexistes et sexuelles reste plus que limitée.

En effet, malgré l'existence des instances judiciaires que les victimes de violences sont en droit de saisir, il est nécessaire de mettre en place des organes internes forts et en mesure d'endosser collectivement la responsabilité de ce type d'agissements. En d'autres termes, ces organes doivent pouvoir adresser une réponse collective du mouvement à ces agissements. En dénier l'importance, c'est refuser de garantir un climat de confiance et de considération dans les milieux militants, mais également de se donner les moyens de sortir du paradigme patriarcal contre lequel nous luttons.

Un manque de formation

Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas plus présentes dans les partis de gauche que dans le camp de la droite, cependant nous sommes en droit d'attendre de ces premiers, qui portent des revendications féministes dans leurs programmes depuis de nombreuses années, de non seulement en comprendre la pertinence politique, mais également d'incarner ces revendications.

Pourtant, lorsque les militant·e·x·s de la FI tentent de sortir un communiqué remettant en cause les propos tenus par Mélen-

chon dans son tweet, ce sont des murs qu'il faut déplacer. Ces difficultés dénotent le mépris des cadres du parti face aux questions féministes et ne peuvent que décevoir les bases militantes mobilisées sur ces questions.

C'est pourquoi il est aujourd'hui urgent de mettre fin aux mécanismes de transmission genrée du savoir. Il nous faut mettre sur pied des formations sur les enjeux et les revendications féministes qui ne soient pas uniquement faites par et pour des militant·e·x·s féministes. Les cadres aussi ont un besoin continu de formation sur des questions dont les enjeux s'actualisent et les questionnements évoluent. Ces formations doivent nous nourrir théoriquement, mais également nous permettre de mettre en lumière, à l'intérieur de nos organisations, la répartition genrée du travail militant et les dynamiques genrées d'accès aux positions de pouvoir et d'influence et ainsi tenter d'y répondre dans une perspective anticapitaliste et féministe.

La Relève Féministe

Face à l'inaction et la léthargie des cadres des partis de gauche, plusieurs militant·e·x·s décident de sortir de la sphère partisane interne où l'omerta règne. Elles sont, pour la plupart, jeunes, féministes, engagé·e·x·s dans des partis, organisations ou gravitant

Cortège du collectif Releve Féministe à la Marche contre la vie chère et l'inaction climatique, Paris, 9 novembre 2022



Chris Dyn

l'étasunien qui aborde la question du genre; un gros bouquin sur les marins de la fin du 18^e siècle écrit par Niklas Faykman, le disciple de Marcus Rediker, qui s'intitule *Mutineries* et qui porte sur ces centaines d'équipages qui se sont révoltés pour améliorer leurs conditions de travail et ralentir la course impérialiste; et le troisième est un tout petit bouquin *Qatar, le mondial de la honte* écrit par Nicolas Kssis-Martov qui est vraiment un ouvrage d'agitprop qui sera périmé dans 15 jours mais qu'on a quand même sorti pour alimenter la discussion et le débat.

D'ailleurs ça fonctionne très bien ! L'auteur a été invité partout et l'est encore. Le jour où l'équipe de France a été présentée par Didier Deschamps, les journalistes lui ont posé la question de ce « mondial de la honte », donc ça a fonctionné ! On sait que c'est du livre d'intervention à péremption rapide, mais c'est un livre qui a été efficace puisqu'il a participé d'un mouvement de boycott de la coupe du monde, d'un mouvement de mise en avant des scandales de cette coupe avec 6000 à 7000 morts sur les chantiers. En ça, on a un échantillon assez représentatif de nos publications.

En 2022, la presse indépendante va mal, comment ça se passe pour les maisons d'éditions indépendantes comme la vôtre ? Si on parle sincèrement ça ne va pas bien. On a très bien vécu en 2020-21. Enfin, on a énormément travaillé en 2020-21, tant pour la maison d'édition qu'à la librairie. C'était une période où les gens, du fait du Covid et des confinements, n'avaient pas d'autres accès à la culture et se ruiaient donc sur les livres. En 2021, on a été surpris par le succès des 150 ans de la commune, on a énormément vendu nos différents titres traitant le sujet.

Malheureusement, 2022 a été une année de recul conséquent pour toutes les structures comme la nôtre. Par conséquent la seule voie pour nous, pour soulager notre quotidien, c'est de ralentir le rythme de production et d'éditer moins de livres par année.

Vous publiez des auteur·ice·s assez varié·e·s dans leur propos bien qu'il y ait beaucoup de récits anarchistes. Finalement quelle est la ligne politique / éditoriale de Libertalia ? Notre politique éditoriale est simple. Libertalia est une maison d'édition d'expression libertaire mais qui n'a pas d'ennemis à gauche. Par exemple, on va publier

en mars prochain un livre de Philippe Poutou sur le récit de ses trois campagnes présidentielles et sur son rapport aux médias.

On accompagne les mouvements et les luttes et tout le monde connaît notre positionnement, ça ne nous dérange pas de publier un texte d'un·e militant·e écolo qui nous semble aller dans le bon sens. On n'est pas arc-bouté sur la seule sphère libertaire.

Quelle est la vision militante de Libertalia ? Quel est votre rôle en tant qu'acteur·ice·s de la gauche ?

On fait un travail d'éducation populaire. Clairement. On pense que les textes de fiction permettent une prise de conscience et peuvent accompagner les révoltes. On fait un travail d'éducation populaire en rappelant des moments, des luttes, en faisant le bilan d'expériences, en analysant ce qui se passe. On est à la fois dans une vision programmatique sur certains points et dans la restitution et le bilan sur d'autres. On assume tout dans le passé du mouvement ouvrier y compris ce qu'il y a de plus moche et détestable. On en prend acte, on l'analyse et on essaie de le dépasser en cherchant des pistes pour la suite.

Tout à l'heure, tu mentionnais Philippe Poutou. Est-ce que vous êtes vous-mêmes proches de certains mouvements militants ? On a du lien avec les mouvements sociaux puisque les collectifs nous proposent des textes, nous demandent souvent des bouquins pour leurs bibliothèques, pour leurs tables de presse, pour leurs bistrotts. Donc on a des liens avec une grande partie du monde politique et militant, mais ce ne sont pas les mêmes liens qu'en tant que militant·e·s.

On ne cherche plus à peser dans les décisions. On va accompagner. Là en juin par exemple on va sortir un livre sur Clément Meric [militant antifasciste tué en 2013 par des militants d'extrême-droite fascistes à Paris] avec des militant·e·s antifascistes du syndicat Solidaires, avec ses ancien·ne·s copains et copines et avec ses parents. Ce livre marque une période, une séquence politique.

Qu'est-ce qu'on peut espérer de Libertalia à l'avenir si ce n'est des livres ? D'autres librairies ? Des projets hors de l'édition ? Continuer les publications évidemment, faire un peu moins mais les

défendre davantage. Travailler sur l'existant : la maison d'édition et la librairie en accompagnant mieux les rencontres qu'on organise dans la librairie et également les livres qu'on publie.

Dans un autre registre, j'aimerais bien qu'on crée un festival où se rencontreraient les acteurs des scènes militantes et musicales. Au départ de notre engagement il y a la musique, l'antifascisme radical et un slogan basque « *besta bai borroka ere bai* ». C'était le slogan de Fermin Muguruza, le chanteur du groupe Kortatu, mais aussi le slogan de grands mouvements alternatifs en Italie et en Allemagne. Ça veut dire la lutte oui mais la fête aussi !

D'une certaine façon ça renvoie à la phrase attribuée à Emma Goldman « *Si je ne peux pas danser, je ne veux pas de votre révolution* »

Avant de nous quitter peux-tu nous dire comment soutenir Libertalia ?

En nous lisant, c'est la meilleure façon de nous soutenir ! Mais également en rendant compte de nos publications, en nous envoyant de beaux projets d'édition !

Propos recueillis par Clément Bindschaedler
Version longue sur notre site



Le 27 novembre 2022, la Fnac a annoncé qu'elle retirait le jeu *Antifa* de ses rayons après des déclarations mensongères d'un élu d'extrême droite. Le jeu est réintégré au catalogue du distributeur le 29, non sans avoir provoqué un effet Streisand pour l'éditeur Libertalia.

solidarités

413

C'est quoi ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

Abonnements

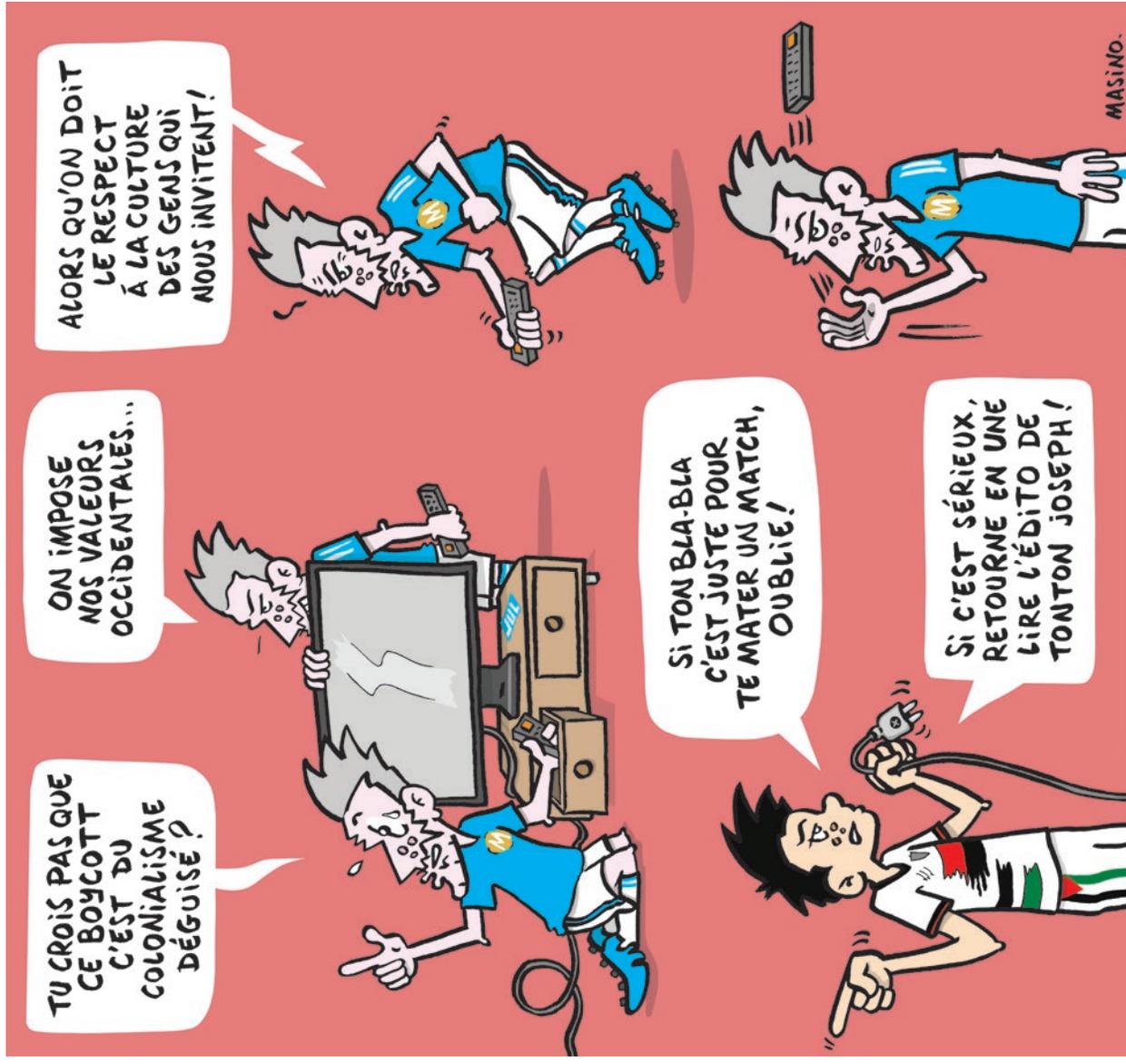
SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

→ **solidarités**
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40



Sommaire

3	National Mobilisation exemplaire contre la hausse du coût de la vie	14-15	Culture Libertalia : une maison d'édition qui accompagne les révoltes
4	Monde du travail Vif débat sur les retraites	13	Féminisme France Assez. Place à la Relève féministe
5	Genève la Protection de l'enfance maltraitée par le Conseil d'état	12	International France : toujours plus de moyens pour la répression ?
6	Vaud Hébergement d'urgence dépassé, extrême précarité en hausse	11	Racisme Peut-on encore qualifier les fascistes de fascistes ?
7	Monde du travail Belgique : la crise s'installe, les mobilisations aussi	9-10	International Russie : en finir avec les anciennes formes d'auto-organisation
8	Université de solidarités «Poutine est en guerre contre la capacité d'action populaire»		Un monument à la gloire d'un soudard tsariste en Suisse centrale